

COMITE DIRECTEUR DU 19 DECEMBRE 2022

Club de Narbonne

Présents : Josy Brégal (téléphone) - Bertrand Lacapère - Muriel Lebreuil, Henry Piton, Luc Poncelet, Marie Sabah, Delphine Sigal - Xavier Smith -Josiane Velay

Absents excusés : Catherine Cabanis - Jean Christophe Cabirol - Max Farenc - Anthony Legeay - Jean Pierre Lherm

Absents : Rémi Bousquet - Alexandre Delcassé - Bénédicte Mazières - Jean Charles Olivan

9 personnes : Quorum atteint

Travail sur la déclinaison opérationnelle du plan de développement de la ligue : il est rappelé que c'est au comité directeur de fixer ces objectifs et de veiller à leur atteinte. A ce jour nous avons l'opportunité d'avoir à la disposition de la ligue un poste de CTS équivalent temps plein (Julien 70 %, François 30%), un TSR (Clément), un apprenti (Grégoire).

Luc informe le comité directeur de la répartition par domaine de compétence des CTS, du TSR et de l'apprenti. Il est rappelé que le maître de stage de l'apprenti (Grégoire Bireau) est François Meurillon

- Sportif : Julien et François (CTS)
- Handicap, indoor et loisirs sportifs(*) : Clément (TSR)
- Communication : Grégoire (apprenti DEJEPS)
- Formation : Julien

Il conviendra que le TSR et l'apprenti se rapprochent des référents des commissions thématiques dont ils ont la référence.

() : loisir sportif : pratiquant assidu / expérimenté en catégorie loisirs.*

Objectifs

- Sur le secteur sportif : 2 médailles de plus à la coupe de France
- o Les cadres doivent organiser 2 séminaires par an : un sur le secteur sportif et un dédié aux dirigeants
- o Plus d'Occitans sur le Pôle de Toulouse
- o Faire la promotion de l'arbitrage – cela rejoint l'aspect sécurité cité ci-dessous

- Structuration

- 10% de plus de clubs labélisés

Sur la labélisation : expliquer aux clubs que c'est pour améliorer leur structuration, qu'il est indispensable de respecter les règles de sécurité (règlement de la FFA et intérieur affiché dans les clubs – rappeler les bases de l'autonomie...) – actu du mois : communiquer par exemple une fois/mois

- Sur le loisir sportif :

- o Maintenir et si possible développer le nombre de randonnées labélisées (5 en 2023) – la remarque sur le cahier des charges formulée en AG n'est pas prise en compte – Luc propose de réunir les clubs qui souhaitent organiser une telle manifestation
- o Maintenir et si possible développer le nombre de randonnées labélisées Ramons chez nos voisins : 8 clubs positionnés
- o Organiser et encadrer des stages régulièrement avec des stages de diverses durées : 1 journée, weekend et plus – structurer l'offre loisir sportif de tous niveaux

- Sur l'indoor :

- o Maintenir et faire vivre les 2 opens – recentrer à court terme la compétition sur Toulouse
- o Développer le réseau des pratiquants du Crossfit (et non adhérents à la FFA) : reprendre contact avec les personnes qui sont venues aux indoors – répartir les rôles entre les référents ; qui de Clément ou de Grégoire reprend ces contacts ?
- o Les 7 défis capitaux : projet fédéral qui reste à valoriser régionalement
- o Réfléchir à des projets départementaux

- Sur la formation :

- o Développer les formations et lieux d'accueil de formation (sur la pratique mer en particulier)

- Sur la communication :

- o Faire une réunion avec la commission

- Sur la santé

- o Etudier la possibilité de développer une formation « bien-être »

Le comité directeur avance l'idée de la mise en place d'une prime pour l'atteinte d'objectifs (TSR). La prime ne serait versée qu'à la condition que les objectifs soient atteints.

Suite de la réunion du comité directeur

Comité directeur :

- Ouverture d'un poste au sein du comité directeur suite à la démission d'un de ses membres.

Les J14 :

2 projets à valider en vue de la préparation du match de Cazaubon (avril 2023)

- Sélection en 4X+ H et F à Almayrac – avec des équipages des CD (conforme à la décision prise lors de la réunion de septembre)

- Lors du match de Cazaubon, Les bateaux en huit seront mixtes - bateaux ligue- composés des meilleurs quatre des CD (nombre à déterminer en fonction des engagés). Les quatre qui concourront seront les quatre des CD qui suivront.
 - Stage ligue au mois d'avril le vendredi du match J14 (pour les Huit ligue)
- Pour valoriser le travail individuel :
- A la fin du CNJ : proposer un classement « Occitanie » (libre à chaque CD de valoriser des classements « départements »)
- Ces projets sont validés par le comité directeur.

Convention Handi (mise à disposition du matériel handi)

- Dans l'objet de la convention : rajouter qu'il s'agit d'un matériel mis à disposition pour la pratique de l'aviron handi – ce club n'est plus prioritaire au bout d'un an. Ce matériel sert au développement de la pratique handi pour permettre aux clubs de se lancer, et les inciter à investir à terme.
- Exiger que le rameur soit classifié

Le comité directeur valide ces modifications

AG et récompenses :

- Récompenser les athlètes de l'année (Evan) + les médaillés de la Coupe (4) + internationaux : polos à personnaliser (logo de la Ligue)

Le comité directeur acte les récompenses

Stage J16 – Pointe :

- Proposition de faire un stage de pointe en février (stage non prévu mais la ligue se donne les moyens)

Le comité directeur valide la proposition

Vêtements :

- Vêtement pour le comité directeur – Luc voit ce point.
- Même démarche pour les cadres

Le comité directeur valide la démarche

Revalorisation de l'indemnité versée aux clubs lors de la mise à disposition des cadres pour l'encadrement des stages de ligue

- Sujet à aborder avec le trésorier – tous les intervenants ne sont pas au même niveau de salaire (apprentis Vs salariés pro)

Film Louis :

- A publier mais quel message ?
- A mettre sur YouTube : « embarquez avec nous pour 2023 », à poster le 31 décembre et à envoyer aux clubs avec le lien

Le comité directeur valide la publication du film ainsi et le post du 31/12

Manifestation 2024 : sujet à aborder lors de l'AG et inciter un club à se positionner sur une manifestation en 2024

Matériel mer :

- Attribution début janvier – DS faire un doodle 2ème semaine de janvier

Commission mer :

- Pour faire suite à la demande d'Anthony Legeay : ajout de Benoit Mercier à la commission validé par le comité directeur

Prêts bateaux de mer de la ligue : obligation au club demandeur du prêt de se manifester auprès de la ligue (président ou secrétaire) un mois minimum avant son projet, afin de pouvoir récupérer le chèque de caution et l'assurance du/des bateaux – en l'absence de ces documents fournis en amont : pas de prêt

La séance est levée vers 16h